

CONSEIL DE QUARTIER

VITRY SUD - ARDOINES

17 décembre 2014

La réunion s'est tenue en présence de M. Leprêtre et de M. Chicot, adjoints au maire référents du conseil de quartier, Mme Konaté et Mme Hérault, conseillères municipales, Mme Hameau, Mme Kermonnach', M. Touzard et Mme Rouly (services municipaux), M. Parmentier et Mme Mennesson (Semise), M. Menier et M. Dazin (OPH), Mme Fayard (Eneis conseil) ainsi que de **15 habitants**.

Sommaire :

- Réinstallation du conseil de quartier
- Compte-rendu du « diagnostic en marchant »
- Questions diverses

Réinstallation du conseil de quartier

M. Leprêtre ouvre la séance en se présentant. M. Chicot et lui-même ont été nommés par le maire comme référents du conseil de quartier. Ils prennent ainsi la succession à cette fonction de Mme Le Corre et M. Moineau.

Les adjoints au maire référents de votre conseil de quartier



M. Rémi CHICOT, délégué à la circulation et au stationnement, à la police municipale, à la sécurité publique, à la prévention de la délinquance.

M. Michel LEPRÊTRE, délégué à l'aménagement, à l'urbanisme, à l'habitat, au développement économique, à l'emploi, aux transports.



A la suite d'un tour de table permettant à chacun de se présenter, Mme Rouly fait un bref rappel sur les conseils de quartier.

Les conseils de quartier sont des instances de concertation et de dialogue entre citoyens, élus et services municipaux. Au nombre de 11 dans Vitry, ils ont été mis en place en 2010, conformément à la loi Vaillant instituant l'obligation pour les villes de plus de 80 000 habitants de créer de tels dispositifs. Ils s'inscrivaient dans le prolongement des comités de quartier qui existaient depuis plusieurs années déjà.

On y échange sur des sujets variés qui concernent spécifiquement le quartier (quotidien, projets en cours ou à venir) ou plus généralement la ville. Ils sont informés de tout projet impactant le quartier, émettent

des avis, sont consultés pour certaines décisions municipales. On y traite de problématiques auxquelles on tente de trouver collectivement des solutions, on y propose des projets relatifs à la vie et à l'animation du quartier.

Conformément au souhait de la municipalité, et comme en témoigne leur charte, le fonctionnement des conseils se veut souple, afin de favoriser l'expression des habitants et la prise d'initiatives.

Le conseil de quartier Vitry Sud-Ardoines compte actuellement 65 membres. Il a été installé en 2010 et succédait au comité de quartier Balzac, alors assez actif. Depuis, il s'est réuni une vingtaine de fois, a organisé visites de quartier et visites d'expositions. Parmi les nombreux et divers sujets abordés on peut citer comme sujets d'ordre général : les transports en commun, la tranquillité publique, la citoyenneté, l'habitat, etc. Concernant plus précisément le quartier : les projets d'aménagement de la ZAC Seine-Ardoines, de la ZAC RD5, l'ANRU Balzac, la rue Rondenay ou encore la collecte pneumatique.

► Les conseils de quartier en pratique

Pour être tenu-e informé-e des activités du conseil et recevoir invitations et comptes-rendus, il est conseillé de s'inscrire.

Le service Vie de quartier est à la mairie le service municipal dédié aux conseils de quartier. Il s'occupe des inscriptions, de l'organisation et du suivi des réunions, de l'accompagnement des activités du conseil, des relations avec les autres services municipaux.

Pour Vitry Sud-Ardoines vous pouvez contacter :
Juliette ROULY au 01.46.82.80.62

Les conseils de quartiers
en quelques clics.

www.vitry94.fr
sur la page **quartiers** retrouvez :

- * le formulaire d'inscription à votre conseil de quartier
- * le calendrier des activités des conseils
- * les comptes-rendus de réunions
- * la charte des conseils de quartier
- * d'autres informations relatives aux conseils ...

Compte-rendu du « diagnostic en marchant »

Le « diagnostic en marchant » est une opération d'évaluation du cadre de vie menée conjointement par des habitants volontaires, les services municipaux, les bailleurs et autres partenaires, en relation avec le programme de rénovation urbaine du quartier. Il consiste en une déambulation collective, dans un périmètre déterminé, lors de laquelle différents éléments impactant l'environnement immédiat des habitants sont observés, jaugés, commentés, signalés ; la finalité est notamment de remédier aux problèmes relevés (chaque point négatif a fait l'objet ensuite de proposition d'action) et de s'inspirer des expériences positives pour les travaux en cours et/ou les futurs aménagements. Ce diagnostic tente d'embrasser tout ce qui fait le cadre de vie dans le périmètre concerné : depuis la finition de telle portion de trottoir jusqu'à la qualité globale d'un équipement nouveau, en passant par la gestion des déchets de chantier ici ou les problèmes de stationnement là.

Ce diagnostic fait partie du dispositif de la GUP (gestion urbaine de proximité) permettant aux habitants et acteurs, privés ou publics de la rénovation urbaine de travailler ensemble au maintien et à l'amélioration d'un environnement de qualité et du lien social.

Un premier « diagnostic en marchant » s'est déroulé en novembre 2013. Celui-ci, le 15 octobre 2014, en présence d'une dizaine d'habitants. Il donne lieu aujourd'hui à une restitution présentée par le cabinet de consultants Eneis et articulée autour de 5 grands thèmes :

- * Qualité des espaces
- * Stationnement et circulation
- * Gestion et conduite des chantiers
- * Sécurité et tranquillité publique
- * Services publics et équipements de proximité.

Qualité des espaces

La qualité des réhabilitations, des équipements urbains et des espaces verts est reconnue; on constate également un renforcement de la propreté générale des lieux. Dans les points négatifs, sont relevés des problèmes de finition de voirie impactant l'accessibilité pour les personnes handicapées, ainsi que la dégradation de certaines plantations.



Circulation et stationnement

Parmi les points positifs, la diminution du nombre d'épaves et de voitures «ventouses ». En revanche, on relève la persistance de stationnement gênant, le manque de place de stationnement pour les deux-roues, le manque de ralentisseurs pour remédier à des excès de vitesse ressentis, une signalétique à améliorer ou encore l'absence de passage piéton donnant accès au square. Un certain nombre d'actions sont donc préconisées pour remédier à ces difficultés.

Gestion et conduite des chantiers

Dans cette rubrique sont notés l'amélioration du niveau de sécurité grâce aux nouvelles voies de circulation, mais en contre-point, la présence de matériels de chantier, quelque défaut de sécurisation sur certains accès aux chantiers, une propreté à améliorer encore aux abords des chantiers.

Sécurité et tranquillité publique

Les nouvelles voies de circulation et la suppression des impasses ont contribué à améliorer le niveau général de sécurité. Par contre, quelques dégradations de barrière ou des défauts de sécurisation de transformateur ont été constatés.

Équipements publics et services de proximité

La construction des deux crèches et la réinstallation du Centre social Balzac constituent des éléments positifs majeurs. A l'inverse, on note le manque de commerces de proximité.

A l'issue du diagnostic un ensemble de préconisations ont été établies et seront travaillées lors des ateliers GUP. Un prochain diagnostic en marchant qui permettra

d'évaluer les actions entreprises dans l'année est prévu en automne 2015.

La discussion et la plupart des interventions des habitants rassemblées ci-après ont plus ou moins suivi le fil de cette présentation, y compris lorsqu'elles concernaient des secteurs en dehors du périmètre du diagnostic.

Questions diverses



Circulation, stationnement et voirie

- Rue Rondenay et abords de la mosquée

Plusieurs riverains se plaignent du stationnement anarchique aux abords de la mosquée le vendredi qui rend la circulation rue Rondenay et alentours particulièrement difficile.

M.Chicot répond qu'il demande à la Police Municipale de passer régulièrement. On peut cependant distinguer les stationnements interdits « intelligents » et les autres; en tout cas cette préoccupation des riverains sera à nouveau relayée. Il indique en outre que les responsables de la mosquée seront recontactés pour inciter leurs ouailles à mieux respecter les règles de stationnement.

Un habitant explique qu'auparavant il y avait plus de places de stationnement devant la mosquée, leur suppression n'a donc fait qu'accroître le problème.

Un autre habitant qui fréquente la mosquée témoigne que le président de l'association culturelle fait régulièrement des appels au civisme des fidèles sur cette question du stationnement gênant.

M. Leprêtre explique que les établissements religieux, contrairement aux édifices publics n'ont pas d'obligation de créer des places de parking. C'est une des raisons au problème rencontré ici. La mosquée, ouverte dans un endroit déjà construit (et sans espace alentours comme à Créteil par exemple) ne dispose pas d'emplacements propres. Il ajoute que « le débat doit être fait de manière complète ». Il y a un manque de lieux cultes qui génère de fait une sur-affluence dans ceux qui existent.

- Abords de la crèche

Un habitant signale un problème récurrent de stationnement gênant, voire dangereux aux abords de la crèche, alors même que les emplacements-minute demeurent vides.

M.Leprêtre explique qu'une information a été faite aux parents. Il ajoute qu'il devient aujourd'hui nécessaire de verbaliser.

Mme Hérald souligne qu'il faudrait faire « quelque chose d'ordre éducatif ».

M.Leprêtre estime que la gestion de ce type d'incivilités doit être prise en charge collectivement. Il explique aussi que certains parents usagers de la crèche ont d'ores et déjà tenté de discuter avec les contrevenants.

- Rue G.Martin

Un riverain parle également de problèmes de circulation dans la rue G.Martin encombrée par du stationnement interdit.

M.Chicot rappelle que cette rue a été mise en sens unique pour fluidifier le trafic et que des places de parkings avaient été créées. Toutefois, l'observation sera transmise aux services.

- Autres

D'autres signalements ponctuels (stationnement gênant sur accès pompiers, défaut de positionnement de passage piétons, etc) sont faits en réunion, ils seront transmis rapidement aux services.



Commerces

En écho aux conclusions du diagnostic, des habitants regrettent le manque de commerces de proximité dans le quartier. La question est récurrente.

M.Leprêtre explique que concernant ce secteur de la cité Balzac, des locaux dédiés au commerce ont été prévus en pied d'immeubles, dans les constructions neuves. Mais l'ambition est plutôt de développer un véritable pôle commercial au niveau de la RD5 (5 000 m² de locaux y seraient dédiés). En parallèle est prévu un réaménagement de la rue Voltaire permettant plus d'ouverture du secteur vers la RD5. La problématique du développement des commerces est complexe : « les locaux ça ne crée pas les commerces eux-mêmes... ». Encore faut-il qu'ils viennent s'y installer. La Ville travaille à leur fournir les meilleures conditions d'installation, dans la limite de ses prérogatives. Mais d'autres facteurs sont déterminants dans l'implantation de tel ou tel commerce, comme la densité démographique et le pouvoir d'achat dans le secteur, l'image du quartier, la proximité des transports (en pleine évolution ici), etc.



ANRU « 1 et 2 »

M.Leprêtre informe le conseil que deux secteurs vitriots viennent d'être retenus par l'Etat dans le cadre du PRU (Programme de Rénovation Urbaine) : la dalle Robespierre au Centre Ville et le groupe M.Capra à Commune de Paris. Un habitant demande en quoi ce programme consistera.

M.Leprêtre précise que si les programmes de « l'ANRU 1 » (dont faisait partie la rénovation du quartier) prévoyaient de grosses opérations de démolition-reconstruction, les projets de « l'ANRU 2 » sont orientés vers une démarche urbaine plus globale, privilégiant l'amélioration de la vie du quartier, le développement économique, l'amélioration du cadre de vie.

Un habitant intervient : « on parle de « l'ANRU 2 » mais dans certaines communes, comme à Sevrans, il n'y a même plus de moyens pour terminer l'ANRU1 »... Est-ce que ça ne risque pas d'être la même chose ici ? »

M.Leprêtre répond que le périmètre d'intervention a été défini au départ et que toutes les opérations prévues seront bien achevées. Les prochaines concernent les Marronniers et la rue Voltaire (qui sera prolongée).



Grands projets urbains

Un habitant intervient sur les grands projets urbains dans Vitry et ceux qui affecteront directement le quartier (construction de la ligne de métro, OIN-Ardoines, ZAC RD 5 Rouget de l'Isle). Il aborde la question des nuisances liées à ces gros chantiers (évacuation des déchets notamment), puis celle, à terme, de l'emploi - et de l'emploi pérenne. Enfin, il insiste sur la nécessité de préserver des espaces de vie parmi toutes ces nouvelles constructions, de ne pas urbaniser à l'excès.

A propos des travaux et de la gestion des déchets, M.Leprêtre répond que ces questions sont travaillées au sein même du programme. Il cite la création prévue d'un double port fluvial qui favoriserait l'évacuation des déchets et limiterait largement les nuisances afférentes.

Concernant l'emploi, il rappelle que ces grands projets comprennent l'implantation d'entreprises et la création d'emplois. Par exemple : installation prévue d'un centre de maintenance rue L.Geffroy représentant 400 emplois. A un autre niveau, la mise en œuvre de ces grands projets (chantiers, etc) draine aussi de l'emploi, la Ville l'accompagnant de mesures particulières d'embauches locales. Ainsi plus de 400 000 heures d'insertion ont d'ores et déjà été créées à ce titre.



Chauffage dans le groupe Touraine

Un locataire du groupe Touraine (appartenant à la Semise) évoque les problèmes de chauffage dans son immeuble. « L'isolation n'a jamais été refaite depuis 1972 ! Il y a un réel problème de chauffage, les températures ne sont pas du tout homogènes. Et elles descendent sous le seuil réglementaire des 19°C ».

M.Leprêtre explique que les financements liés à la rénovation ne concernent pour Touraine que l'aménagement des ascenseurs et des halls d'entrée. Il n'y en a pas d'autres. Plus globalement, il n'existe actuellement plus d'autres financements en dehors des programmes ANRU. En outre, la Semise, moins pourvue que l'OPH ne dispose pas aujourd'hui des moyens nécessaires.



Les transports

Un habitant parle du projet de métro, évoque la question des travaux souterrains de construction de la ligne et de l'intervention sur les propriétés privées (dans les tréfonds), il souhaite que le conseil de quartier soit mieux informé sur ces sujets.

M.Leprêtre propose au conseil de faire des transports le thème de discussion d'une prochaine réunion, et même d'une visite de l'exposition « Ensemble sur toute la ligne » que la Maison des projets consacre actuellement à ce sujet. Les habitants sont favorables.

ASSEMBLEE GENERALE DE QUARTIER

Mardi 27 janvier à 18h30

**Réfectoire de l'école primaire Anatole France
105 rue Balzac**